



Arnaque hydroface prélèvements forcés

Par **austenpaul**, le **06/11/2012 à 10:40**

Bonjour,rnrnJ'ai moi aussi été victime de l'abonnement forcé avec 2 prélèvements bien que j'ai renvoyé les produits au RU et écrit également à l'adresse aux US pour refuser de nouveaux envois.rnJ'aimerais connaître les coordonnées pour joindre hydroface en france car l'adresse support tryhydroface n'existe plus bien sûr.rnPeut-être Brozy pourrait-elle m'indiquer les coordonnées puisqu'elle a eu un remboursement et m'indiquer aussi comment sa banque l'a remboursée? motif fraude? comment le prouver?rnrnMerci d'avance

Par **CATHERINE**, le **07/11/2012 à 19:08**

Bonjour,rnMOI AUSSI....rnJ'ai été victime de l'abonnement. J'ai répondu pour avoir l'offre d'essai que j'ai reçu très rapidement et j'ai été débité de 4,99 € (offre d'essai) suite à ma commande du 17.08.2012.rnLe début du mois suivant soit le 12.09.2012, on m'avertissait que comme j'étais contente de mes produits, j'allais recevoir HYDROFACE tous les mois pour 59,95 € et j'ai été débité alors que j'ai réussi à me désabonner (j'ai eu des difficultés car le code est illisible). Malgré tout, je n'ai pas reçu le nouvel envoi. rnPar ailleurs, je m'aperçois qu'il y a toujours cette publicité sur INTERNET. Il y a même un forum où tout le monde est ravi. Je ne comprends pas comment des sites peuvent laisser de telles publicités. rnComment faut-il faire pour faire retirer ces publicités mensongères ??rnMerci.